

Le tirage spécial de l'Exposition universelle de 1867



Timbres magazine est heureux de vous révéler l'existence de timbres spécialement imprimés pour être présentés à l'Exposition universelle de 1867. Une découverte de taille qui permet de requalifier une poignée de timbres qui dormaient dans la rubrique « Essais » des catalogues et de leur donner cette juste notoriété dont ils n'ont jamais pu bénéficier jusqu'à présent.

« **R**égents », « Exposition de 1889 et de 1900 », « Granet », « Réimpressions de 1862 », si ces noms évoquent quelque chose pour vous, les timbres dont nous allons vous parler maintenant sont de la même veine.

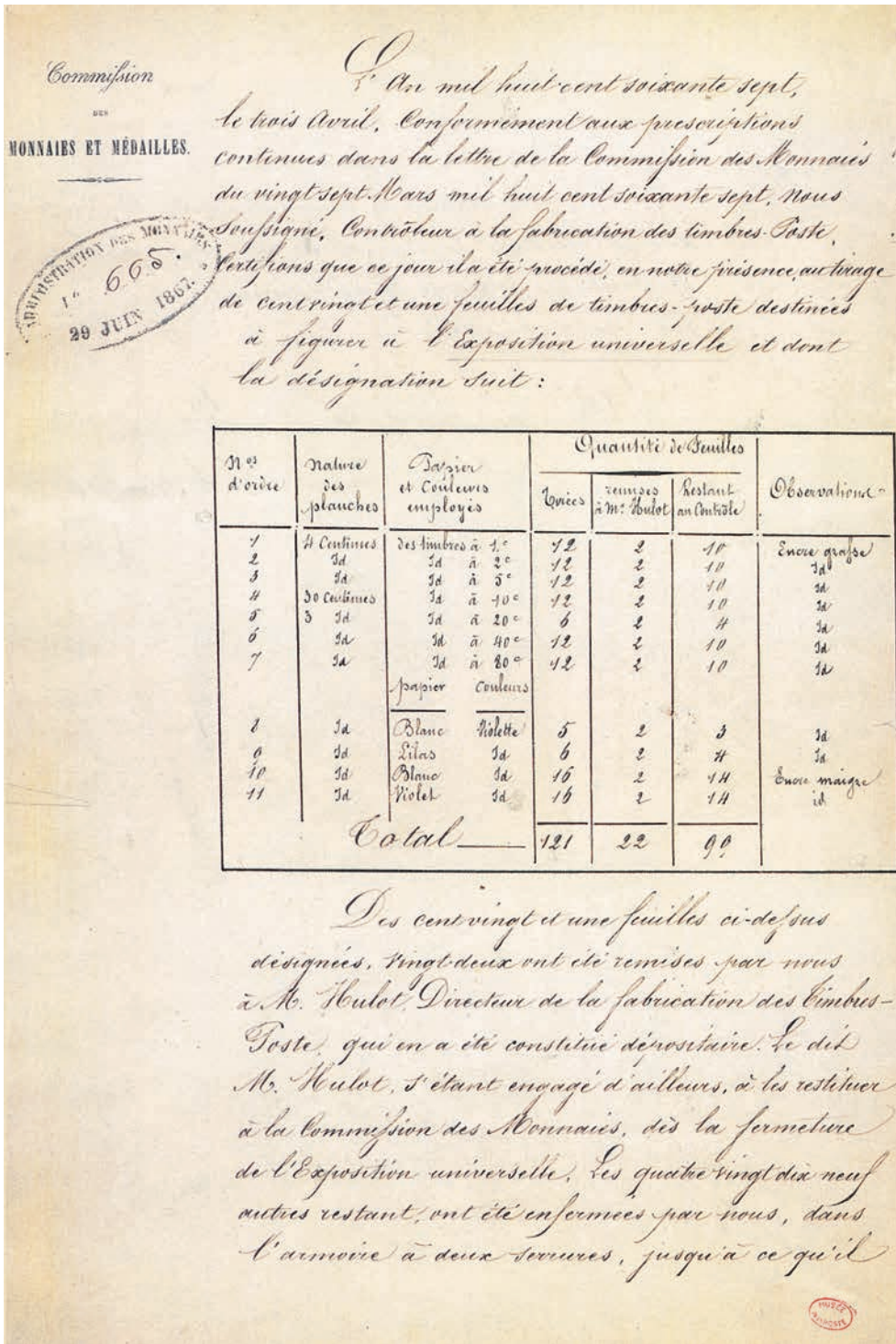
A ce jour, l'Exposition universelle de 1867 (du 1^{er} avril au 3 novembre) n'est connue des collectionneurs que par les empreintes des oblitérations utilisées par le bureau de poste temporaire qui y était installé. Des oblitérations recherchées composées d'un timbre à date (il en existe deux types différents) accompagné d'un losange de points contenant les lettres « E U » (pour Exposition Universelle) en son centre. La cote est d'environ 70 € pour un 20 c détaché et de 850 € pour l'oblitération sur lettre entière, ce qui n'est pas mal. Car on

aurait pu imaginer ces empreintes beaucoup plus courantes lorsqu'on sait que près de 11 millions de visiteurs se sont rendus dans cette exposition située au Champs de Mars, site préféré aux Champs-Élysées retenus lors de la première Exposition universelle tenue en France en 1855.

Une fois de plus, le hasard a voulu que nous découvriions un certain nombre de correspondances officielles qui prouvent indiscutablement que des tirages spéciaux ont été réalisés pour cette manifestation qui regroupait quelque 52 200 exposants dont l'Atelier de fabrication des timbres-poste dirigé par Anatole Hulot. Des feuilles de timbres ont été imprimées tout spécialement pour être placées dans des vitrines d'exposition (et non pour être vendues au public). Jusque là, rien de bien exceptionnel direz-vous, sauf que les timbres en question sont bien différents de ceux qui étaient vendus à la Poste à l'époque. Et le plus étonnant, c'est qu'on retrouve la quasi totalité de ces timbres « spéciaux » en consultant la rubrique « Essais » des catalogues de France, certains sont même reproduits en couleur dans le dernier catalogue spécialisé *Yvert* !

Notre histoire commence avec une lettre d'Anatole Hulot du 23 mars 1867 adressée au président de la Commission des monnaies et médailles, M. Pelouze : « Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien m'autoriser à faire exécuter, en vue de l'Exposition Universelle de 1867, l'impression de quelques feuilles, avec les encres utilisées dans mes ateliers pour le tirage des divers timbres français, et à exposer des planches en bon état de service. Lors des précédentes ●●●



Oublié dans les archives du musée de La Poste, ce document, rédigé le 3 avril 1867, démontre formellement qu'un tirage spécial a été réalisé pour l'Exposition universelle de Paris.

à M. Hulot toutes les facilités qu'il demande en vue de l'exposition, mais il est bien entendu que les feuilles ne pourront lui être remises qu'à la condition expresse qu'il s'engagera à les rendre à la Commission des Monnaies aussitôt après l'exposition avec toutes celles qui lui ont été confiées pour l'exposition du Portugal.

Quant aux planches, il pourra se servir de celles à tête laurée qu'il doit confectionner, et vous lui rappellerez à ce sujet qu'il lui a été remis

150 matrices de timbres à 4 c en octobre 1866

150 - - - à 0,20 en novembre 1866

150 - - - à 0,30 en décembre 1866

300 - - - à 0,10 en décembre et janvier

Vous profiterez de cette occasion pour lui faire savoir que l'Administration lui interdit de s'occuper de la commande qui lui a été faite par le Gouvernement du Nicaragua avant que les planches à tête laurée soient terminées [NDLR : seuls les 2, 4, 20 et 30 c ont été réalisées].

Le tirage des feuilles et la confection des planches de timbres-poste destinées à l'exposition ainsi que leur remise à M. Hulot devront faire l'objet de procès-verbaux signés par ce fonctionnaire et par

vous et dont vous enverrez un double à la Commission.

Vous veillerez, en outre, à ce que M. Hulot prenne, dans la circonstance, toutes les dispositions qui lui avaient été prescrites à l'occasion des envois qu'il a faits précédemment aux expositions de Londres et au Portugal. »

Le procès-verbal évoqué dans cette lettre existe bel et bien et vous pouvez en découvrir la première page ci-dessus. Daté du 3 avril, il donne les quantités précises des feuilles imprimées ce jour-

●●● Expositions [NDLR : Londres en 1862 et Porto en 1865], il n'avait été mis à ma disposition que des planches déjà usées ; il en résultait que les spécimens présentés étaient inférieurs à l'état de la fabrication courante.

J'insiste à demander de bonnes planches, Monsieur le Président, en me fondant principalement sur l'insistance auprès de la Commission impériale, et le Comité de la classe, pour que j'expose les objets et produits les plus parfaits de ma fabrication.

Je n'ai pas besoin de faire observer,

Monsieur le Président, que je me soumettrai à toutes les mesures conservatoires qu'il conviendra à la Commission des Monnaies et Médailles de prendre à ce sujet.

Agréé, ...

Le Directeur de la fabrication des Timbres-Poste »

Le 27, le même président de la Commission s'adresse au contrôleur de la Fabrication des timbres-poste, Barthe :

« ... L'Administration est disposée à donner

là pour l'occasion. Anatole Hulot disposera de deux jeux de 11 feuilles ; le reste sera conservé dans « l'armoire à deux serrures ».

Les 4 et 30 c en vedettes

Comme on le constate, seuls les 4 et 30 c *Empire lauré* ont été choisis pour ce tirage. Un choix délibéré qui permet de montrer les deux types de timbres à effigie laurée (grands et petits chiffres) et surtout d'utiliser des planches d'impression très peu usées permettant d'obtenir des tirages quasi parfaits comme le demandait Hulot dans son courrier.

Ces deux valeurs vont être déclinées dans la palette de couleurs utilisée pour l'ensemble des timbres français.

On peut remarquer l'absence de deux couleurs, le « gris perle » et le « marron » correspondant aux couleurs originales du 4 centimes et du 30 centimes. Ici, il n'y a pas besoin de faire un tirage spécial, il aurait simplement suffi de prélever des feuilles dans les stocks déjà imprimés. Mais Hulot s'en abstiendra. Quant au 30 c imprimé en violet, il est de la couleur du futur timbre à 5 francs qui ne verra le jour qu'en 1869.

On note que ce dernier fait l'objet de deux tirages : il est imprimé tantôt sur du papier blanc tantôt sur du papier lilas. Ces deux tirages se différencient par l'emploi deux encres, grasse et maigre.

L'encre maigre fait l'objet d'une certaine actualité depuis la fin 1865, époque à laquelle le directeur général des Postes, Vandal, avait suggéré son emploi en vue d'éviter le lavage des oblitérations sur les timbres imprimés à l'encre normale dite « grasse ». L'Administration écarta la suggestion en expliquant que l'utilisation de cette encre permettait d'obtenir des timbres parfaitement imprimés alors que l'encre maigre perdait en qualité. Des essais furent réalisés, notamment



avec le 1 centime dit « mordoré » en décembre 1865, mais restèrent sans suite.

Mais Hulot tient tout de même à démontrer les qualités de son « vernis maigre » et en plus du tirage mentionné plus haut, il fait tirer des épreuves sur une planche du 25 centimes. Voici le détail de cette impression que nous avons retrouvé sur une petite note manuscrite portant en titre « *Epreuves tirées à l'encre maigre sur une planche de timbres-poste à 25 c figurant au tableau de l'exposition universelle* ». On y voit le nombre d'épreuves ainsi que les couleurs :

- 1 épreuve bleu foncé
- 1 - bleu clair
- 1 - rose
- 3 - brun de 3 nuances diverses
- 1 - vert
- 1 - orange

Total 8 épreuves et non 12 suivant la demande.

Il s'agit vraisemblablement du 25 centimes *Empire* (n° 15) dont les catalogues recensent de multiples essais correspondant à ces couleurs.

S'il a bien toutes les épreuves qu'il souhaite montrer, Hulot n'obtient toutefois l'autorisation d'exposer des planches d'impression que le 3 mai. Il a

même obtenu la possibilité d'exposer des planches et des feuilles de timbres coloniaux. Mais est-ce bien tout ? C'est en fait la visite d'un membre de la famille impériale à l'exposition qui nous permet de savoir ce que Hulot avait mis dans ses vitrines.

Une Princesse collectionneuse

Un courrier du cabinet du ministre d'Etat et des Finances Achille Fould est adressé le 22 juillet au sénateur Dumas, le nouveau président de la Commission des monnaies et médailles :

« Monsieur le Président,
Madame la Princesse Charlotte Bonaparte a témoigné le désir de posséder un double de la collection d'épreuves de Timbres-poste exposé en ce moment au Palais de l'Industrie.

Je viens, en conséquence, vous prier de donner les ordres nécessaires pour que M. Le Directeur de la fabrication des Timbres-Poste soit autorisé à m'adresser un double de cette collection.

Recevez ... »

L'ordre est répercuté à Hulot le 27 ; ce dernier s'exécute le 1^{er} août :

« Monsieur le Président,
D'après vos ordres, on a prélevé deux timbres de chacun des doubles des ●●●



Voici quelques essais à l'encre maigre réalisés avec la planche du 25 centimes Empire. Malgré la propreté du tirage, la qualité de l'impression n'équivaut pas celle réalisée avec de l'encre grasse (Collection privée).

Dorénavant les collectionneurs qui les possèdent doivent les classer à part puisqu'il ne s'agit pas d'essais

●●● feuilles qui sont à mon exposition, que l'on a fixés sur quatre cartons. Le premier contient 10 spécimens des couleurs typographiques qui caractérisent la valeur des timbres-poste français en usage ; le deuxième contient 12 timbres coloniaux ; le troisième, relatif aux war-rants, contient 2 épreuves sans la valeur, 2 épreuves avec la valeur et 2 épreuves où l'on a constaté la délabilité de l'encre à l'aide du sel d'oseille ; le quatrième offre une réunion de 12 spécimens d'impressions typographiques obtenues avec mon vernis maigre et diverses matières tinctoriales qu'on avait pu jusqu'alors imprimer typographiquement.

J'ai l'honneur de vous les adresser pour être transmises à son Excellence, le Ministre des Finances. Il me reste, Monsieur le Président, à faire remettre à la Commission les doubles feuilles sur lesquelles on a exercé les prélèvements ci-dessus et qui auraient été adressées en même temps, si je n'avais tenu à en faire constater la remise par le Contrôleur de la fabrication. »

La cousine de l'empereur ne sera pas tout à fait satisfaite de l'envoi et demandera notamment les 4 c et 30 c non dentelés dans leurs couleurs originales gris perle et marron. Ce qui prouve qu'ils n'étaient pas exposés. Collectionneuse éclairée, elle adressera

d'autres demandes comme, notamment, « un carré dans un angle de 6 ou 9 timbres avec marges sans dentelure ou perçage des anciens timbres-poste sans couronne (Empire) ; un carré dans un angle avec marge de 4 timbres-poste ; type avec couronne non dentelés ni percés, mais une marge libre sans aucun piquage ; ... des exemplaires sur papier de Chine, des essais ou des timbres avec des nuances marquées seraient acceptés avec grand plaisir et avec reconnaissance. »

Voilà un langage de vrai collectionneur ; on ignore toutefois si la Princesse obtint tout ce qu'elle désirait, mais il est fort probable qu'on essaya de la satisfaire sinon dans l'immédiat du moins par la suite.

Les certitudes

De cette histoire, nous retiendrons essentiellement le tirage des 11 timbres réalisé pour l'Exposition universelle et dont le détail figure dans le procès-verbal du 3 avril. Imprimés sur le même papier que les timbres originaux et avec les mêmes encres, il s'agit bien d'un tirage spécial. En voici le détail complet :

Tous ces timbres sont répertoriés dans

me ; comme on l'a vu plus haut, on ne fait état que des couleurs utilisées pour cette impression à l'encre maigre (cote actuelle : 20 € environ quelle que soit la couleur). Ici, on peut véritablement parler d'essais même s'ils n'ont été réalisés que dans le seul but d'être montrés à l'Exposition universelle.

Il est intéressant de noter qu'en 1869, Hulot n'a toujours pas rendu les feuilles à la Commission comme il devait s'y engager. Le président les lui réclame dans un courrier daté de janvier y compris celles qu'il a exposées au Portugal et dont nous n'avons malheureusement pas retrouvé le détail. On sait simplement quelles planches d'impression il y a envoyées : 25 centimes *Cérès*, 10 centimes *Présidence*, 20 et 25 centimes *Empire*. Peut-être trouvera-t-on un jour des textes permettant de savoir ce que Hulot exposa à Porto : de simples feuilles de timbres ou bien un autre tirage spécial ?

Michel Melot

Types	Couleurs	Nombre de feuilles*	Confîées à Hulot
4 centimes lauré	vert-olive/bleuté (1 c)	12	2
idem	brun van Dyck	(2 c)	122
idem	vert-jaune/verdâtre (5 c)	12	2
30 centimes lauré	bistre (10 c)	12	2
idem	bleu (20 c)	6	2
idem	orange (40 c)	12	2
idem	rose (80 c)	12	2
idem	violet clair (5 F)	5	2
idem	violet foncé/lilas (5 F)	6	2
idem	violet clair (encre maigre)	16	2
idem	violet foncé/lilas (encre maigre)	16	2

(*) Il s'agit de feuilles de 300 exemplaires

les rubriques « Essais » des catalogues ; leur cote varie entre 17 et 85 €. Les plus rares sont évidemment les 30 c bleu et violet (encre grasse). Désormais, les collectionneurs qui les possèdent se doivent de les extraire et de les classer à part puisqu'il ne s'agit plus d'essais à proprement parler.

Pour ce qui concerne le 25 centimes *Empire*, on ne connaît pas le nombre de feuilles qui a été finalement imprimé

Sources et biographie

- Archives du Musée de la Poste
- « Histoire des Timbres-poste de l'Empire » de J. Fromaigeat (Études n° 93, 110 et 137 du *Monde des philatélistes*)
- « Les Essais et mises en train de l'Empire » de J. Fromaigeat (*Documents Philatéliques*, n° 10 d'octobre 1961)
- Catalogues *Cérès*, *Marianne* et *Vert & Tellier*